Niveau(x) d'enseignement: 0 Numéro EDUQ : 8670165
Centre d'intérêt: 751

Soltèsz, Joseph.

Nombre grammatical et système du nombre en français / Joseph A. Soltèsz.
-- [Sainte-Foy] : INRS-Education, [1966?].
43 f. ; 28 cm.

Code: D-052.

Vedette(s)-secondaire(s): INRS-Education

Descripteur(s): Français (Langue) * Grammaire * Linguistique

Identificateur(s) de sujet: Nombre * Syntaxe * Sémantique

Dans cette étude de linguistique, l'auteur aborde successivement cinq points: 1. le nombre grammatical en français; 2. l'un; 3. le multiple; 4. les cas particuliers: million, milliard et millier; vingts et cents au pluriel; zéro et demi; 5. le nombre lexical et le nombre grammatical; l'un et les cardinaux; l'un; le multiple; les numéraux en français. En guise d'ultime conclusion, l'auteur demande d'expulser de la série numérique tout ce qui n'a trait au nombre que sémantiquement et non morpho-syntaxiquement, soit: les adjectifs dits numéraux et les vrais noms de nombre.

Type de document: r

EDUQ 8670165

Joseph A. Soltész
Professeur-chercheur
INRS-Education

NOMBRE GRAMMATICAL ET SYSTEME DU NOMBRE EN FRANCAIS

D-052

EDRQ 8670165

INTRODUCTION

1. Le nombre grammatical

1.1 La notion

Qui dit nombre grammatical en français pense automatiquement à l'opposition singulier/pluriel, ce qu'en termes un peu plus savants on peut formuler de la manière suivante: "la catégorie du nombre, en français, présente l'opposition binaire singulier/pluriel, correspondant à la discrimination fondamentale de l'un et du multiple[1]".

Il sera bon de faire observer que cette chose, qui s'impose volontiers à tout francophone comme une évidence universelle, est loin d'être aussi commune qu'on pourrait le penser. Transposons, en termes arithmétiques, la formule ci-dessus. Nous aurons:

	SINGULIER	PLURIEL
FRANCAIS	= 1	≠2

Or, pour d'aussi proches voisins linguistiques du français que le sont les allemands, la formule semble être:

	SINGULIER	PLURIEL
ALLEMAND	= 1	≠1

---

(1) Gérard Moignet, "Le problème du nombre" in Etudes linguistiques, 1965, p. 463

Peut-être cet état de fait est-il dû à la survivance - si faible fût-elle - du duel[1] en allemand. Elle démontre, en tous cas, que la limite entre l'un et le multiple ne saurait se contenter de l'approximation que véhiculent les mots et les notions et demande d'être analysée avec une rigueur plus mathématique. Et pour cause.

Partant du principe que, en français, si elles étaient fréquentes, seules les tournures au singulier comme

un homme et demi est un homme averti

un repas et trois quart vaut mieux que la famine

seraient possibles lorsqu'à l'un s'ajoute une fraction inférieure à l'unité (1 + ½, 1 + ¾...), il nous faut proposer, du singulier et du pluriel, une définition nouvelle, ou plutôt conforme:

	SINGULIER	PLURIEL
FRANCAIS	<2	$\geqslant 2$

Cette discussion ne change rien au fond du problème. Elle révèle cependant que, mentalement, il y a un entier qui sépare l'un du multiple: cet espace compris entre l'un et l'autre peut être occupé différemment d'une langue à l'autre. Nous n'irons pas plus loin.

---

(1) Survivance si faible que, dans l'ouvrage collectif ci-dessus, Jean Charier en récuse absolument l'existence. Pourtant, beides, qui se trouve grammaticalement au singulier, sémantiquement signifie bien (les)deux. Indice probable des rapports qu'entretiennent genre et nombre: beides n'est guère fréquent au singulier qu'au... neutre. Parvenus au terme de cette étude, les guillaumiens seront sans doute tentés d'expliquer ces différences entre le français et l'allemand par leur matérialisation différente du présent. Hypothèse d'entrée de jeu hautement plausible mais qui ne fait pas l'objet de la présente analyse.

1.2 Variantes de la notion

Cela étant dit, il ne sera pas inutile de montrer très brièvement - et, par conséquent, très superficiellement - que la notion de nombre grammatical comporte des variantes beaucoup plus nombreuses qu'on pourrait le croire.

La notion fondamentale du nombre que nous venons de voir repose sur l'opération arithmétique la plus élémentaire: l'addition. Mais il est une autre opération qui, à l'inverse, par soustraction nous livre une variante du nombre, le genre. Cette catégorie grammaticale ne subdivise-t-elle pas les substantifs en deux ou trois catégories, selon les langues, soit masculin, féminin et neutre ?

Autre variété du nombre, par projection cette fois: l'extensité. Evoquer le général avec les articles singuliers UN et LE dans

UN / LE > soldat espagnol ne craint pas la fatigue

c'est projeter sur tous les représentants d'une catégorie un énoncé qu'on formule à propos d'un seul représentant de ladite catégorie: remarquable multiplication explicite.

Du rang pronominal, nous nous contenterons de dire - trop brièvement encore - que la variante du nombre en cause est celle de la relation, de la hiérarchie.

Reste enfin la désignation, la dénomination des nombres eux-mêmes: c'est ce qu'on désigne habituellement par la catégorie des numéraux, catégorie qui est l'objet presque exclusif de la présente étude.

TABLEAU I

SCHEMA DES VARIANTES GRAMMATICALES DU NOMBRE

1) nombre grammatical (addition)

SINGULIER / PLURIEL

2) genre (soustraction)

MASCULIN / FEMININ / NEUTRE

3) extensité (projection)

PARTICULIER / GENERAL

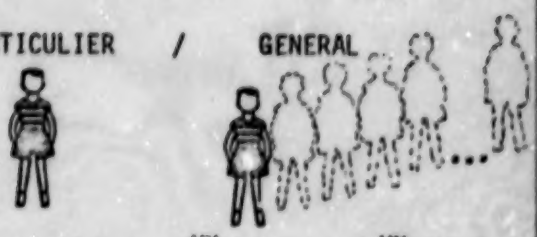

UN / L' homme parla — UN / L' homme est UN / L' homme

4) rang pronominal (relation)

1ERE / 2E / 3E

JE parle (de moi) ⟶ parles-TU? (de toi) ⟶ IL parle (de lui)

5) numéraux (dénomination)

1 / 2 3 4 5 6...

X X X X X X

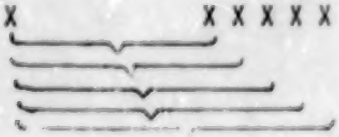

Joseph A. Soltész: Adjectifs numéraux et système du nombre en français

1.3 Le nombre: une notion relevant du nominal

Toutes ces variantes du nombre sont rigoureusement et exclusivement liées au nominal: l'opposition singulier/pluriel se manifeste par l'alternance du marqué et du non-marqué dans les substantifs et les adjectifs - y compris les formes quasi-nominales du verbe[1] - (du moins à l'écrit), dans certains pronoms et, à l'écrit comme à l'oral, dans presque tous les déterminatifs du nom[2]. La variation d'extensité n'est possible qu'en présence du groupe ARTICLE + SUBSTANTIF et disparaît avec le nom. Même si tous les pronoms ne tiennent pas lieu d'un substantif, leur rôle nominal est indéniable.

Enfin, la parenté des numéraux et du nom est telle qu'on n'hésite pas à utiliser très couramment - ce qui, sous maint rapport, est un contresens - l'expression: nom de nombre.

1.4 De quelques aspects sémantiques du nombre

A vrai dire, les noms de nombre seraient, à rigoureusement parler, des substantifs dont le contenu sémantique a trait à la notion de nombre. Le mot nombre lui-même serait le premier de ceux-ci.

---

(1) Dans le verbe français à un mode personnel, point n'est besoin de montrer qu'historiquement la tendance est à l'expulsion de toute marque du nombre. Si on admet comme pronom de la personne du pluriel on à l'oral, on aura pour conjugaison "SINGULIER" "PLURIEL"

ʃãt	ʃãt
ʃãt	ʃãte
ʃãt	ʃãt

(2) A première approximation, il semble que le nombre des déterminatifs non marqués au passage du singulier au pluriel à l'oral (comme [tu(lə)] / [tu(le)]) soit proportionnel à celui des substantifs marqués (comme [ʃaval] / [ʃavo]).

TABLEAU II

PARAMETRES DE L'ETUDE DU NOMBRE GRAMMATICAL

1)	nombre grammatical	singulier	/	pluriel	
		= 1 ou < 2		⩾2	
2)	numéraux	cardinaux	/	ordinaux	
		1,2,3,4,5,6...		1e,2e,3e,4e,5e,6e...	
3)	variations de genre	masculin	/ féminin	/	neutre
		UN	UNE		DEUX
4)	cas particuliers	a) ZERO	/	DEMI	
		b) VINGT	/	CENT	
		c) MILLION	/	MILLIARD	/ (MILLIER)

Joseph A. Soltész: Adjectifs numéraux et système du nombre en français.

Mais, comme nous nous en tenons au nombre grammatical, nous n'aurons pas à nous attarder sur des substantifs comme dizaine, douzaine, vingtaine, etc.(1) ou comme tiers, quart, etc.

En revanche, nous aurons à débattre de millier, million, milliard qui, d'après les critères que nous venons d'énumérer, devraient faire partie des "noms de nombre" et non, comme c'est communément admis, des "numéraux". Une fois n'est pas coutume.

2. L'UN

2.1 Etendue de l'UN

Avant d'entrer dans les considérations linguistiques qui nous intéressent, rappelons que, en français, l'étendu de l'UN est, si l'on ose dire, la portion d'espace comprise entre 1 et 2 (voir plus haut). Ce que, en figure, nous pouvons schématiser de la manière suivante:

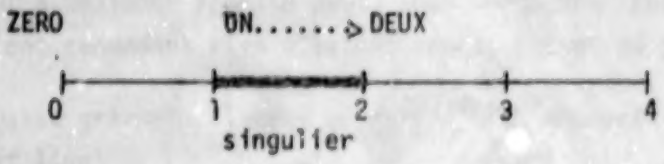

Je ne sais ce qu'un mathématicien pourrait dire d'une telle proposition. Il est sûr, en tout cas que c'est celle qu'il faut avoir présente à l'esprit en linguistique puisque, sur toute la portion d'étendue comprise entre 1 et 2, on conserve, en français, le nombre singulier.

---

(1) On pourra cependant observer au passage que ces substantifs sont tous des multiples de 10, sauf douzaine et quinzaine. Ces deux derniers réfèrent toujours avec précision aux nombres 12 et 14(!). Quant aux autres, ils déclenchent toujours l'approximation lorsqu'ils sont précédés d'autres déterminatifs ou qu'ils sont au pluriel (voir plus bas 4.1).

2.2 L'UN et les variations morphologiques

2.2.1 Le cardinal: UN/UNE et UNS/UNES

Comme nous sommes dans une catégorie éminemment nominale, les variations ici en cause concernent le genre et le nombre.

Accords de genre? En effet, et sans aucun problème: UN arbrisseau, UNE passerelle. Accords de nombre? Il ne semble pas en être question, si ce n'est dans la préhistoire du français classique(1). Rien d'intéressant pour nous, si ce n'est à titre anecdotique.

Mais ne trouve-t-on pas aussi L'UN/LES UNS, QUELQU'UN/QUELQUES-UNS?(2) Certes, UN(E)S ne se trouve qu'en composition et exclusivement dans des locutions pronominales. Mais nous ne quittons pas, cela dit, la très vaste catégorie du nominal telle que nous l'avons entendue jusqu'ici.

Notre surprise doit donc être totale: le mot grammatical servant à désigner l'unité peut, sous certaines conditions qui n'ont cependant rien d'exceptionnel, passer au pluriel!

L'UN passe grammaticalement au multiple en demeurant sémantiquement l'un!

---

(1) Ces formes comme unes oreilles (une paire d'oreilles) constituaient une espèce de duel qui a beaucoup intrigué Gustave Guillaume lequel, comme à son habitude, en a périodiquement débattu dans ses conférences.

(2) A la vérité, comme dans tout ce qui est nominalisé par l'article, la marque du pluriel est, à l'oral, beaucoup plus le fait du déterminatif lui-même que du mot qu'il introduit: [l ⟍ œ] [lez] [l ⟍ yn] [lez]

Mais pas plus que nous dirions que dans [lezaRbR], le substantif n'est pas au pluriel, pas plus nous ne pouvons ne pas le dire de

2.2.2 L'ordinal: PREMIER(S) / PREMIERE(S)

Or voici que la même chose se reproduit sous le rapport du genre et du nombre avec l'ordinal:

les premiers enfants que j'ai eus
les premières voitures que tu as conduites
les premières chansons qu'elle a composées
etc.,

le tout, sans aucun problème d'aucune sorte, alors qu'il serait rigoureusement agrammatical de dire au pluriel[1]

*les deuxièmes enfants que j'ai eus
*les troisièmes voitures que tu as conduites
*les quatrièmes chansons qu'elle a composées

2.3 L'UN et son comportement syntaxique

2.3.1 L'ordinal: un adjectif

La vérité est que l'ordinal est le seul à mériter le terme d'adjectif numéral que la grammaire traditionnellement utilise et pour les cardinaux et pour les ordinaux.

---

(1) Il y a cependant ici des exceptions, puisqu'il est possible de dire

les deuxièmes années sont devenues turbulentes
(ou turbulents(?)
les deuxièmes classes sont légion dans la troupe
vaut mieux éviter le combat avec les cinquièmes dans

Il s'agit là de l'exception qui, comme de raison, ne remet pas en cause la règle. Nous aurons l'occasion de le justifier.

En effet, seuls ces derniers peuvent se prêter à la permutation avec des adjectifs (une fois exclus les problèmes de variations morphologiques discutés plus haut):

les { premiers / beaux } enfants que j'ai eus

les { premières / puissantes } voitures que tu as conduites

les { premières / merveilleuses } chansons qu'elle a composées

etc.

Seule différence - et de taille - avec l'adjectif ordinaire: à part quelques tours figés tout à fait négligeables(1), l'adjectif numéral ordinal est presque toujours antéposé(2) au substantif, alors qu'un adjectif ordinaire, le plus souvent, tend pour le moins à pouvoir alterner sous le rapport de la place (AVANT/APRES le substantif) s'il n'a pas purement et simplement tendance à se placer APRES lui.

C'est à ce comportement adjectival, que l'on devra l'explication des exceptions que nous signalions au point précédent.

---

(1) Ces tours, d'ailleurs, concernent presque tous l'imprimerie: chapitre premier, livre deuxième, etc. Il y a quand même aussi les formules recherchées comme: mon intention première était...

(2) A rigoureusement parler, on devrait dire: adjectif interposé. En effet, dans la très grande majorité des cas, il se trouve que l'adjectif occupe une place de choix entre le déterminatif et le substantif.

2.3.2 Le cardinal: un déterminatif

Le cardinal UN, en revanche, est représenté par le même signe que celui de l'article. D'ailleurs, on sait fort bien que le numéral cardinal UN permute avec l'article LE.

Cela posé, il ne nous viendrait pas à l'idée de dire que UN, numéral cardinal, permute aussi avec UN, article. En effet, dans tout exercice de grammaire UN, UNE seront pareillement relevés que la question soit: "Relever les articles de ce texte" ou "Relever les numéraux de ce texte".

Cette indication nous amène à penser que, au moins en ce qui concerne l'unité[1], les distinctions entre article et numéral pour le cardinal et adjectif et numéral pour l'ordinal sont artificielles et abusives.
c.q.f.d.

2.4 L'UN et sa place sémantique

Une analyse morpho-sémantique nous permettra de prouver ce que nous venons d'avancer. On nous autorisera à commencer par l'ordinal pour lequel la démonstration est plus facile et, partant, plus convaincante.

2.4.1 L'ordinal: premier ≠ dernier

En réponse à la question: trouver l'antonyme de premier qui partage les mêmes propriétés morphologiques et syntaxiques que lui (telles que nous les avons vues ci-dessus), la réponse

---

(1) Cette permutation ne peut, en effet, avoir lieu au pluriel. On ne peut substituer *quelques-les à quelques-unes et, encore moins, bien sûr, *les les à les uns.

ne sera pas deuxième, troisième, quatrième ou l'un des autres de la série mais bien dernier.(1) Cela est particulièrement vrai, rappelons-le, de tous les cas où premiers se trouve au pluriel:

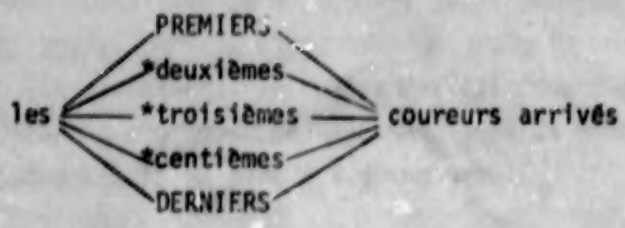

De plus, du simple point de vue suffixal, ces deux mots sont à rapprocher: tous deux finissant par le diphone [-je], leur féminin est le même [-jɛR]. Plus important est cependant leur appartenance commune à une série de mots dont le signifié lexical commun serait "début-fin".

premier	dernier
commencement début	fin
départ	arrivée
déjà	enfin
commencer	terminer
débuter	achever
introduire	conclure
etc.	

---

(1) La chose deviendra parfaitement évidente lorsqu'on aura abordé le multiple. A ce moment-là, nous présenterons une vue synoptique des choses.
Seule différence entre le comportement de premier et de dernier: celui-ci peut plus aisément se postposer que celui-là, et en changeant plus ou moins de sens, conformément aux effets habituels de telles interversions.

2.4.2 Le cardinal: UN ≠ LE

Si, continuant le jeu des permutations, je cherche un mot à substituer à UN sans modifier aucune des conditions morpho-syntaxiques dans lesquelles je me trouve, je ne pourrai recourir à deux, trois, quatre, cinq, puisque, dans le cas le plus fréquent (le singulier), le substantif subséquent passerait du singulier au pluriel. En revanche, tout le monde sait que le recours à LE ne pose ici aucun problème[1].

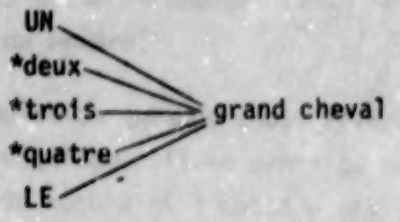

2.5 L'UN et la série numérique

Tous ces faits nous obligent à conclure - au moins provisoirement - que les numéraux désignant l'unité ne font pas, linguistiquement parlant, partie de la série numérique! En d'autres mots, il ne s'agit pas de vrais numéraux.

---

(1) Cependant, par rapport aux quelques cas au pluriel que nous signalions plus haut, la permutation est possible:

Pourtant, le véritable antonyme de UNS serait ici AUTRES et non l'un des numéraux. Exception peu gênante, semble-t-il.

En effet, il ne nous viendrait pas à l'idée de placer DERNIER parmi les adjectifs numéraux cardinaux[1], alors que nous avons montré brièvement - et que nous aurons encore l'occasion de le démontrer - qu'il est l'antonyme de plein droit de PREMIER.

On se montrerait non moins gêné d'admettre parmi les numéraux cardinaux l'article LE avec qui UN entre - c'est bien connu - dans un système (qui, lui, est bien mal connu): pourtant ce système débat d'une variété numérique, l'extensité.

De tout ceci, une seule chose se dégage: l'un ne semble pas appartenir au système du nombre.

Il y a dans cette formulation quelque chose d'implacable que nous nous garderons bien d'esquiver: il ne saurait, en effet, être question de la notion de nombre si l'unité n'est pas dépassée. En linguistique, plus encore, peut-être, qu'en mathématique, cette vérité s'impose avec évidence: s'il n'y a pas d'alternance (ici de l'un avec le multiple), il n'y a rien qu'invariance.

2.6. Conclusion: marque et nombre

Si on nous permet de remonter au déluge du français moderne (le latin), il nous sera peut-être possible de faire une observation dont la subtilité est de formulation difficile.

---

(1) Je suis cependant loin d'exclure cette idée comme éternellement impossible. Si l'association de dernier avec ℓ est plausible, n'avons-nous pas déjà fait un pas en avant? Rappelons cependant qu'en mathématiques l'infini n'est pas un nombre. Indication précieuse pour qu'en linguistique son contraire (premier) ne le soit pas non plus.

En latin, dans la plupart des déclinaisons nominales, il y avait une marque morphologique spécifique x pour le singulier et une marque spécifique y pour le pluriel.

SG.	PL.
popul us	popul i[1]

En français moderne (hormis les quelques cas archaïsants comme ceux du pronom et les pluriels nominaux en -aux), l'opposition morphologique repose sur un principe beaucoup plus économique qui n'est plus d'ordre qualitatif mais exclusivement quantitatif, soit:

MARQUÉ	NON MARQUÉ
0	1
[ɛ̃ sɛ̃pl amiral]	[də sɛ̃plə z amiro]
[ø]	[z][2]

---

(1) J'ai choisi à dessein le cas où, en termes numériques absolus, le nombre de phonèmes au pluriel est inférieur à ceux du singulier. C'est précisément sur cet aspect que porte la présente observation: en latin, la discrimination, purement qualitative, l'emportait sur une discrimination quantitative non-congruente. Alors qu'en français...

(2) Certes, cette opposition, en ce qui concerne substantif et adjectifs, n'est guère le fait que du cas, somme toute parfaitement aléatoire, mais pourtant bien systématique, de la liaison. Ceci ne change cependant rien à notre démonstration. Faisons aussi observer au passage - nous avons retenu l'exemple à dessein - que le cas de [amiRal] / [amiRo] est le dernier, dans la catégorie nominale, où subsiste la discrimination qualitative du latin. Cependant, dès que survient la liaison, peut s'y greffer la discrimination quantitative du français moderne. [ɛ̃namiRal ɛmabl] [ø]
[dezamiRoz ɛmabl]
[z] Il faudrait d'ailleurs voir si ce n'est pas par seule répugnance à la combinaison des systèmes quantitatif et qualitatif que ici, au pluriel, l'adjectif a une tendance marquée à

La chose est d'autant plus remarquable que ce passage des marques qualitatives aux marques quantitatives du nombre, réalisé dans toutes les grandes langues occidentales depuis plusieurs siècles[1], précède d'autant le système qui est à la base de la cybernétique moderne:

	NON MARQUÉ	MARQUÉ
nombre français	[ø]	[z]
cybernétique	0	1

numéraux cardinaux	UN/UNE	2,3,4,5,6,7...
	MARQUÉ	NON MARQUÉ

Le tableau ci-dessus fait nettement voir les rapports qu'il y a à établir entre ces divers paramètres.

Sauf que - on s'en sera immédiatement aperçu - le comportement des numéraux cardinaux, sous le rapport de l'opposition non marqué/marqué (0 ≠ 1) est à l'inverse de toutes les autres catégories morphologiques.

L'étude du point suivant contribuera largement à corroborer cette affirmation sur laquelle, provisoirement, il est temps de conclure.

---

(1) Sauf, c'est bien connu, en allemand et dans les langues slaves, à l'exception du bulgare. Mais ces langues semblent, elles aussi, connaître le processus de déflexité.

TABLEAU III

MORPHOLOGIE DE L'UNITE (<2)

1) variable en genre	masculin	/	féminin
	UN PREMIER		UNE PREMIERE
2) variable en nombre	singulier	/	pluriel
	UN		les {UNS
	UNE		quelques {UNES
	PREMIER(E)		PREMIER(E)S
3) variable en extensité	particulier	/	général
	UN homme entra		UN homme sera toujours UN homme

CONCLUSION: variations par SOUSTRACTION (1)
ADDITION (2)
PROJECTION (3)

caractéristiques propres à l'ARTICLE

"défini"	/	"indéfini"
LE - LA - LES		UN - UNE - UNS - UNES

champ sémantique propre

PREMIER(E(S)	DERNIER(E(S)

dernière survivance du duel

[illegible]	[illegible]

Joseph A. Soltész: Adjectifs numéraux et système du nombre en français.

3. Le multiple

3.1 Série des multiples

Arithmétiquement parlant, la série des multiples va bien de 2 à l'infini (∞), ce dernier - nous disent les mathématiciens - devant être exclu.

Cette série si vaste (sic!) présente des comportements largement unifiés n'étaient - comme nous l'annoncions déjà en introduction - les cas particuliers que représentent *million*, *million* et *milliard* et les exceptions bien connues qu'on observe à propos de *vingt* et de *cent*.

3.2 Le MULTIPLE et les variations morphologiques

3.2.1 Les cardinaux

Hormis les exceptions et les cas particuliers que nous venons d'annoncer (et que nous étudierons à part), tous les cardinaux sont rigoureusement invariables en genre et en nombre. La banalité de cette affirmation nous vient de la force d'usure que l'habitude et la répétition provoquent.

A bien y penser, si l'on a pu paraître surpris que le numéral cardinal servant à désigner l'unité puisse être variable... en nombre, notre étonnement doit être encore plus grand de constater que les vrais numéraux sont, à l'inverse, invariables en nombre[1].

---

(1) Il ne faut pas voir dans l'envahissante parlure populaire: [katzɔm], [ʃɛ̃zɔm], [ʃɛtzɔm], etc. une exception à cette règle, mais une normalisation et une généralisation du système de la liaison:

[døzɔm] [sizɔm] [dizɔm]
tRwazɔm *[ʃɛtzɔm] [ʒzɔm]

Il n'est pas encore temps d'essayer d'expliquer la chose ici. Toutefois, il est important de faire remarquer que l'impossibilité de la variation du nombre s'accompagne de l'impossibilité de la variation du genre.

Conséquence logique des rapports décrits implicitement au tableau I[1].

3.2.2 Les ordinaux

Traditionnellement, la grammaire affirme que "l'adjectif numéral s'accorde en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte: Les PREMIERES places. Les SECONDES classes."

Demi-vérité, donc demi-erreur, sans doute. On voit bien que le premier de ces deux exemples tombe hors de notre propos; il s'agit de l'unité. Quant au second, il représente une magnifique exception à une règle dont la formulation est rigoureusement à l'inverse de celle que vient de formuler pour nous M. Grévisse.

En exagérant autant que lui, mais dans l'autre sens (nous aurons largement l'occasion de nuancer par la suite), nous n'hésiterons pas à affirmer que

> les adjectifs numéraux ordinaux, lorsqu'ils jouent véritablement le rôle habituellement dévolu aux numéraux sur le plan sémantique, sont, de fait, sinon de droit, rigoureusement invariables en genre et en nombre.

---

(1) Gustave Guillaume a beaucoup fouillé, et de manière fort explicite, ces différents rapports.

Les cas comme "les secondes classes" et "les sixièmes années" constituent des cas particuliers relevant de faits de discours faciles à expliquer et à justifier.

Revenons-en à notre affirmation principale: les numéraux ordinaux sont invariables en genre et en nombre.

En effet, il est rigoureusement agrammatical de dire

*les deuxièmes enfants que j'ai eus
*ces troisièmes voitures que j'ai conduites
*mes quatrièmes chansons que j'ai composées.

On voit bien comment cette observation - dont la généralité apparaîtra si on multiplie jusqu'à l'absurde les essais de permutation avec le numéral ordinal servant à désigner l'unité - corrobore le statut en tous points particuliers que nous avions pressenti pour premier. Allons encore plus loin. Dans le Dictionnaire inverse de Juilland[1], sur 31 mots se terminant par le triphone [-jɛm] - suffixe servant à la formulation de tous les ordinaux sauf - comme par hasard - premier (et dernier) et second -, 27 sont des ordinaux numéraux et les quatre autres des substantifs qui, à un titre ou l'autre, se rapportent à l'ordre, à la place, au rang: quantième tantième, (anté)pénultième[2].

---

(1) Alphonse Juilland, Dictionnaire inverse de la langue française, Mouton, 1965.

(2) Les grammaires dressant des listes de suffixes seraient fort bien venues d'ajouter celui-ci (-ième), d'autant plus que son "sens" est nettement identifié.

Eh bien! Ces 27 adjectifs - ne pouvant s'accorder en nombre en dehors de la réserve signalée plus haut - ont toujours la même forme, tant à l'oral qu'à l'écrit et ce, quel que soit le genre du nom auquel ils se rapportent.

	ORAL	ECRIT
MASCULIN	[gaRsõ]	garçon
2	[døzjɛm]	deuxième
3	[tRwazjɛm]	troisième
4	[katRjɛm]	quatrième
21	[vɛ̃teynjɛm]	vingt-et-unième(1)
etc.		etc.
FEMININ	[fij]	fille

La formulation traditionnelle comme la nôtre, était exagérée, et par conséquent fausse.

La vérité est que les numéraux ordinaux sont neutres sous le rapport d'éventuelles marques du genre et du nombre: c'est-à-dire que la variation de genre et de nombre (théoriquement envisageable) fait place à une invariance de fait.

Fait imputable au hasard? Si on veut. Mais l'argumentation serait faible, de sorte que nous nous refusons à balayer d'un revers de la main cette neutralisation de fait.

Pour ce faire, il nous faut au moins récuser les cas qui semblent faire exception à la règle.

---

(1) Même l'unité, entrant en composition dans le multiple, se trouve neutralisé.

TABLEAU IV

MORPHOLOGIE DU MULTIPLE (>2)

1) invariable en genre	CARDINAL	/	ORDINAL
	DEUX [dø]		DEUXIEME [døzjɛm]
	TROIS [tRwa]		TROISIEME [tRwazjɛm]
	QUATRE [katR]		QUATRIEME [katRjɛm]
	CINQ [sɛ̃k]		CINQUIEME [sɛ̃kjɛm]
	SIX [sis]		SIXIEME [sizjɛm]
	SEPT [sɛt]		SEPTIEME [sɛtjɛm]
	HUIT [ɥit]		HUITIEME [ɥitjɛm]
	NEUF [nœf]		NEUVIEME [nœvjɛm]
	DIX [dis]		DIXIEME [dizjɛm]
	ONZE [ɔ̃z]		ONZIEME [ɔ̃zjɛm]
	DOUZE [duz]		DOUZIEME [duzjɛm]
	ETC.		ETC.
2) invariable en nombre	id°		id°

EXEMPLES:

mes DEUX { fils / filles } — mon / ma { DEUXIEME } { fils / fille }

[me dø { fis / fij }] — [mɔ̃ / ma { døzjɛm } { fis / fij }]

CONCLUSION: rigoureusement <u>invariable</u> ou <u>neutre</u>
sauf exceptions: les sixièmes (années)

Joseph A. Soltész: Adjectifs numéraux et système du nombre en français.

3.3 Le MULTIPLE et son comportement syntaxique

3.3.1 L'ordinal: un adjectif?

Autant l'ordinal servant à désigner l'unité se comportait, indiscutablement, comme un adjectif, autant la même affirmation ne peut être faite que moyennant certaines réserves en ce qui a trait aux ordinaux servant à désigner le multiple.

Si adjectif il y a - ce qui est le cas -, celui-ci se postpose encore plus difficilement que dans le cas de premier. C'est en particulier vrai de l'espèce particulière de postposition qu'on appelle traditionnellement apposition.

Si l'apposition de premier ne pose pas de problème, même sans article:

cet enfant, premier de ceux que j'ai eus,

il n'en va pas de même pour deuxième et les autres:

*cette auto, deuxième que j'ai possédée

L'article ou un autre déterminatif est ici obligatoire:

cette chanson, la quatrième que j'ai composée.

A notre avis, la relation doit clairement être établie entre ces faits d'ordre syntaxique et tous ceux que nous signalions sur le plan morphologique.

En effet, pour les ordinaux désignant le multiple, tout se passe comme si l'incapacité de fait de prendre les marques du genre et du nombre, d'abord empêchait le jeu syntaxique de l'alternance des places, puis exigeait, comme par compensation, une variante du nombre qu'est l'extensité - donc l'article - dès que cette espèce de numéral est postposée.

D'ailleurs, les rapports que les adjectifs numéraux ordinaux entretiennent avec le système de l'article - dont le signifié global est la variation d'extensité - sont suffisamment curieux pour les signaler ici rapidement, sans chercher forcément à les étudier en profondeur.

Qu'il s'agisse de UN ou de LE et de PREMIER, que la visée sous le rapport de l'extensité soit le GENERAL ou le PARTICULIER, toutes les combinaisons sont possibles:

GENERAL	PARTICULIER
UN premier enfant est LE toujours un peu gâté	UN premier candidat se LE présenta

Mais dès qu'on passe aux adjectifs numéraux ordinaux désignant le multiple, il est loin d'en être pareil:

GENERAL	PARTICULIER
*UN troisième enfant LE est un peu délaissé	UN troisième candidat LE se présenta

Ce qui déjà était un tantinet le cas avec premier (il faudrait une étude statistique exhaustive pour le prouver) se confirme avec les autres ordinaux qui admettent difficilement la combinaison avec l'article UN au point de la refuser lorsque celui-ci tend vers le général.

Mais ces quelques considérations - qui font appel de manière très poussée aux vues de Gustave Guillaume sur une thèse qui n'a cessé de lui être propre - n'est pas ce qu'il y a de plus important en ce qui concerne le comportement syntaxique de deuxième, troisième, etc.

Le plus important concerne l'explication, pour des motifs d'ordre syntaxique, des exceptions d'ordre morphologique (deuxième, troisième etc. au pluriel).

En effet, dans des cas comme

les troisièmes classes
les sixièmes années,

les adjectif troisième et sixième ne font que subir, sur le plan sémantique, les effets attachés à leur position syntaxique: l'interposition.

Sans entrer dans le détail très poussé de l'analyse de la chose que, plusieurs fois, Gustave Guillaume en a faite, on pourra ici se contenter de l'observation très générale de M. Grévisse[1]:

> "L'adjectif épithète se place avant le nom lorsque... la combinaison adjectif + nom est très fortement sentie comme une unité de pensée."

Dans les cas qui nous intéressent, à force d'être toujours antéposés au nom, les adjectifs que sont les numéraux ordinaux, ont été jusqu'à constituer avec lui de véritables expressions figées.

Si on voulait en tenter le relevé, le nombre de celles-ci serait, comme dans tous les cas similaires, rigoureusement limité à ceux qu'admet généralement l'usage. Une série fermée, surtout si elle est peu volumineuse, ne remet pas en cause le cas général d'une règle ouverte.

---

(1) Maurice Grévisse, Le bon usage, 8e édition, 2e tirage, Duculot, Gembloux, 1964, p. 331. Voir aussi p. 348, par. 419.

TABLEAU V

SYNTAXE DE L'ORDINAL

1) toujours précédé d'un déterminatif:

le
mon, etc.
ce
quel
etc.
} TROISIEME CAS

2) toujours antéposé au substantif:

le
mon, etc.
ce
quel
etc.
} DEUXIEME
TROISIEME
QUATRIEME
} CAS

3) forme un syntagme indissociable avec le substantif:

*le
*mon, etc.
*ce
*quel
*etc.
} DEUXIEME
TROISIEME
QUATRIEME
} et merveilleux CAS

Quelques exceptions: les {DEUXIEMES / TROISIEMES / QUATRIEMES} ANNEES / CLASSES

CONCLUSION: adjectif numéral ordinal

La justification de ces quelques exceptions est importante. Elle nous permet de maintenir nos observations générales en ce qui concerne les ordinaux désignant le multiple:

> les ordinaux deuxième, troisième, etc. sont de véritables neutres sous le rapport du genre et du nombre (de fait) et se trouvent toujours interposés entre article et substantif; ces restrictions mises à part, ce sont de véritables adjectifs.

Quant aux restrictions elles-mêmes - qui sont, malgré tout, d'importance - nous pensons, pour le moment, qu'elles sont attribuables à certains traits particuliers propres à deux, trois, etc. Bien sûr, il nous faudra attendre de les avoir analysés plus en détail. Rien n'empêche cependant de penser que, la dérivation une fois effectuée, deuxième, troisième, etc. conservent quelques attaches morpho-syntaxiques avec les mots dont ils sont issus.

3.3.2 Les cardinaux: des déterminatifs

Hormis leur comportement morphologique (qui tranche sur le reste), les cardinaux désignant le multiple se comportent comme de véritables déterminatifs. Bien qu'ils soient rigoureusement invariables, ils peuvent aussi bien permuter que se combiner avec l'article pluriel (LES) qu'avec les possessifs et quelques autres déterminatifs. Il n'y a pas ici, on le sait[1], de règles parfaitement fixes; il y a simplement des comportements d'usage.

---

(1) On trouvera l'essentiel de ces règles dans:
- M. Mitterand, "Grammaire française: observations sur les prédéterminants du nom", Etudes linguistiques, Vol. II, 1963
- J. C[illegible], "[illegible] du groupe nominal", [illegible]

TABLEAU VI

SYNTAXE DU CARDINAL

1) se substitue aux déterminatifs du nom: { DEUX / LES, etc. / TROIS } remarquables { HOMMES / FEMMES }

2) se combine avec certains déterminatifs du nom:

{ tous/ toutes } { les / mes, etc. / ces / quels/ quelles } { DEUX HOMMES / TROIS FEMMES }

{ DEUX / TROIS } autres { HOMMES / FEMMES }

les { DEUX / TROIS } { divers(es) / mêmes / différent(e)s } { HOMMES / FEMMES }

MAIS quelque { DEUX HOMMES / TROIS FEMMES }

{ aucun(e) / pas un(e) } des { DEUX HOMMES / TROIS FEMMES }

CONCLUSION: article numéral cardinal OU
déterminatif numéral cardinal OU
numéral cardinal

Répétons cependant ce que nous avons déjà dit plus haut. Ce qui, ici, est remarquable, c'est que ce sont des mots rigoureusement invariables qui se combinent ou permutent avec des mots qui, eux, sont variables en genre et en nombre. Bien plus, ces mots invariables permutent toujours avec des mots obligatoirement au pluriel.

Bref, deux, trois, etc. posent très exactement le problème inverse de un(e) / un(e)s.

3.4 Le MULTIPLE et la série numérique

Tant sur les plans sémantique que morphologique, la série des numéraux semble constituée exclusivement des numéraux désignant le multiple.

Cette série qui commence à deux(ième) va à l'infini.

Elle inclut, cependant, pour être opératoire jusqu'à l'∞, une série de mots qui n'en font pas partie, et dont il est temps de parler ici: million, milliard (et millier).

4. Les cas particuliers

4.1 Million, milliard (et millier)

On sait qu'on a affaire ici non à des numéraux (partageant les caractéristiques propres que nous venons de voir pour la désignation de l'UN et du MULTIPLE) mais à des substantifs désignant sémantiquement - et sémantiquement seulement - des nombres.

Cette observation suffirait pour expliquer ce qui, dans le fond, n'est même pas un phénomène particulier: l'accord en nombre de ces

Mais nous y attarder un peu permettra de nous introduire à l'explication de la variance dans vingts et cents (sous certaines conditions) et, par ricochet, de l'invariance de tous les autres numéraux cardinaux.

Pourquoi millier, million et milliard sont-ils des substantifs alors que mille est un authentique numéral? Parce qu'il s'agit là, pour les trois premiers, de dérivés nominaux (substantif ou adjectif), exactement comme dans le cas de douzaine, de triple, de cinquième, etc.

La banalité de cette affirmation recèle cependant des mécanismes de langue assez profonds. Ce qui caractérise essentiellement le nominal, on le sait, c'est, dans tous les cas, les variations de nombre et, pour une bonne part, celles de genre en plus. Or, nous avons montré très brièvement en introduction que ces deux variations étaient des variantes des opérations mentales que sont l'addition et la soustraction.

Ce que cette manière plus sophistiquée de voir les choses révèle, c'est que ne peuvent être soumises à l'addition ou à la soustraction que des choses ayant - ou, pour le moins, étant vues avoir - une certaine étendue: en additionnant un rien à lui-même (0 + 0= 0), on obtient un rien; en retranchant un rien d'un rien (0 - 0= 0), on obtient toujours aussi peu. On pourra facilement visualiser le comportement substantif de millier, million et milliard en reproduisant des données graphiques auxquelles on recourt en statistiques.

Dans les figures ci-dessous:

Joseph A. Soltész Ltée

en CENTAINES de dollars

INRS-Education

en MILLIERS de dollars

Québec

en MILLIONS de dollars

Canada

en MILLIARDS de dollars

je ne pourrais substituer cent à centaine, ni mille à millier: pour pouvoir procéder au jeu des variations quantitatives, je dois avoir recours à des mots susceptibles de se prêter à ces variations, variations qu'en termes linguistiques on appelle nombre grammatical.

La seule originalité de million et de milliard (et ce, simplement parce qu'ils sont dérivés), c'est de ne pas présenter, comme les autres nombres, un authentique numéral cardinal invariable.
Ce qu'un bref tableau ouvert permettra de faire ressortir immédiatement.

	NUMERAL CARDINAL (invariable)	NOM DE NOMBRE (variable en nombre)
2	deux —>	duo, demi, double...
3	trois —>	trio, tiers, triple...
4	quatre—>	quattuor, quart, etc....
... 10	dix —>	dizaine, etc...
... 100	cent —>	centaine
... 1000	mille —>	millier
... 1000000	ℳ	million
... 10^9	𝔅	milliard

4.2 Vingts et cents au pluriel

Par une réciproque implicite, ce que nous venons de dire de millier, million et milliard éclaire, sinon déjà l'invariance en nombre de tous les numéraux cardinaux, du moins la variance, limitée à un seul contexte, de vingts et de cents.

C'est que, dans quatre-vingts ou trois cents on a affaire exactement à la même opération arithmétique que dans quatre millions ou trois milliards.

Loin de détruire la règle de l'invariance en nombre des numéraux, cette "exception" permet, au contraire, de confirmer que lorsque vingt et cent jouent un rôle syntaxique plus proche de celui du nominal (multiplication) que du numéral, leur comportement morphologique s'en ressent.
c.q.f.d.

Il nous restera encore à dire ce qui explique l'invariance irrémédiable du numéral cardinal.

4.3 Zéro et demi

Alors que les grammaires incluent sans difficulté UN/UNE dans la série des numéraux (bien que cette inclusion n'aille pas, nous l'avons vu, sans difficultés), elles répugnent généralement à le faire pour zéro et demi.

Ainsi, Grévisse tient le premier pour un substantif. Mais dans "un zéro de conduite", zéro est substantif exactement comme dix le devient dans "un dix d'application".

A mon avis, on pourrait fort bien inclure zéro dans la série des numéraux cardinaux. La chose serait bien conforme au fonctionnement de notre civilisation contemporaine prodigue en calculs

TABLEAU VII

CAS PARTICULIERS (1)

1) MILLION, MILLIARD, (MILLIER)	DETERMINATIF	SUBSTANTIF
	les	chevaux
	trois	chevaux
	mille	chevaux
	mille	MILLIONS
	cent	MILLIARDS
	des	MILLIERS

≠ le DEUX, le TROIS, le CENT (chiffre ≠ nombre / signifiant - signifié)

2) VINGT, CENT		
	les	chevaux
	trois	CENTS hommes
	quatre	VINGTS arbres
	deux	MILLE étudiants
	cinq	MILLIONS } d'hommes
	six	MILLIARDS } d'hommes

CONCLUSION: MILLIER, MILLION, MILLIARD sont des substantifs
VINGT, CENT (mais non MILLE), multipliés, sont des pseudo-substantifs

de plus en plus sophistiqués. Morphologiquement, la chose est d'autant plus aisée qu'on est assuré de ne pas pouvoir voir zéro varier en nombre, et pour cause!

Syntaxiquement, cependant, on ne saurait toujours permuter zéro avec deux, trois, etc. Non seulement à cause du fait que le premier régit un substantif au singulier et les autres un nom au pluriel: cela va de soi. Mais parce que zéro, tantôt peut occuper la place de déterminatif qui revient à tout numéral cardinal:

il est zéro heure

tantôt - et cela semble être le plus souvent le cas - il ne peut le faire, du moins pas seul. Les énoncés suivants:

*zéro heure est arrivée

*ma zéro heure est arrivée

sont agrammaticaux, alors que

l'heure zéro est arrivée

ne le serait pas.

C'est que, dans le troisième cas, par le subterfuge de la postposition, on arrive à faire jouer au cardinal zéro le rôle d'un ordinal (l'heure zéro / la première heure est arrivée) alors que par définition sémantique, zéro ne saurait véhiculer la notion d'ordre puisqu'il est la négation de toute série.

C'est ce qui fait que, ce me semble, les cas d'emplois de zéro en tant que vrai numéral sont les plus fréquents lorsqu'il est employé absolument, c'est-à-dire seul, comme dans:

résultat: zéro!

zéro pour la question!

zéro, un, deux, trois!

huit, sept, six, cinq, quatre, trois, deux, un, zéro!

Le cas de demi, un peu plus complexe, est riche d'enseignements. En langue et à l'écrit, pour le moins, l'alternance de genre est possible: demi-demie (comme pour second-seconde). Mais il n'en va plus de même à l'oral, où la forme est rigoureusement invariable [dəmi] (contrairement à [ʃəgɔ̃ - ʃəgɔ̃d], cette fois).

En discours - véritable casse-tête de l'enseignement de l'orthographe - on sait que demi est invariable quand il est antéposé et variable dans le cas contraire: "une demi-heure" et "une heure et demie".

Dans le premier cas, il constitue un autre déterminatif numéral que rien n'empêcherait d'écrire demi heure exactement comme on le fait pour zéro heure, deux heures, dix heures, etc.

Il y a toutefois la difficulté que, alors que les autres numéraux, à la fois se substituent aux déterminatifs (dont, bien sûr, celui par excellence, l'article), et permutent avec eux, demi, lui, ne peut jamais s'en passer: pour qu'il puisse, en discours, précéder un nom, il faut le plus souvent que lui-même soit précédé d'un article ou d'un autre déterminatif du nom:

*demi-heure est passée

est un énoncé agrammatical alors que

la/une demi-heure est passée

est l'énoncé courant.

Si nous revenons au trait le plus caractéristique de demi, nous constatons qu'il est le seul numéral pour qui la règle est l'antéposition et la postposition. Certes, cette alternance s'accompagne d'effets de sens respectifs, d'autant plus que demi postposé n'est pas juxtaposé, mais toujours coordonné. Partant de là, il sera facile de faire remarquer que demi antéposé permute avec les cardinaux dont il partage l'invariabilité, alors que

demi postposé permute avec des noms de nombre comme tiers, quart, etc. Mais alors que ces derniers sont variables en nombre (n'oublions pas que deux demies donnent une unité), demi(e) lui, l'est en genre seulement.

	NUMERAUX	NOMINAUX
la	DEMI-pomme	la pomme et DEMIE
les	trois, quatre, cinq, etc. } heures	la pomme { un tiers, un quart, deux quarts
	INVARIABLES	VARIABLES

demi serait donc le seul numéral à partager à la fois et tel quel, selon la place qu'il occupe, tantôt l'invariabilité du cardinal, tantôt la variabilité nominale dont les ordinaux sont un des représentants(1). De ce que nous avons dit, seul DEMI, (invariable), nous intéresse ici.

5. Conclusions

5.1 Nombre lexical et nombre grammatical

Une chose ressort clairement - du moins, nous l'espérons - de notre étude: c'est que, sous la catégorie des numéraux, ce qu'on retrouve traditionnellement, ce sont des mots évoquant le nombre

---

(1) Le caractère facilement nominal de demi se traduit par son aisance à se substantiver: "le demi marqua le but de la victoire"; "boire un bon demi"; "une demie vaut moins qu'un entier". Dans ce dernier cas, demie se substitue à moitié.

TABLEAU VIII

CAS PARTICULIERS (2)

1) ZERO: le non-nombre

"permute" avec l'ordinal

- syntaxiquement(?) — la PREMIERE heure / l'heure ZERO
- mais non morphologiquement — PREMIERE: genre marqué / ZERO : invariable

"permute" avec le cardinal

- syntaxiquement(?) — les DEUX kilomètres / le kilomètre ZERO

"se combine" avec des noms de mesure

- sémantiquement — il y a la cote ZERO / c'est l'heure ZERO

2) DEMI: le pré-nombre

	<1	>1
- syntaxiquement	la DEMI-heure * DEMI-heure	l'heure et DEMIE * l'heure DEMIE
- sémantiquement	neutre de la série	nominal de la série
	demi	demi(e) / moitié
	....	tiers
	deux	quart
	trois	.....
	etc.	etc.

CONCLUSION: ZERO, ni ordinal, ni cardinal .

DEMI, à la fois ordinal et cardinal

J. A. Soltész: Adjectifs numéraux et systèmes du nombre en français

de manière assez différente sur le plan linguistique, soit grammaticalement, soit lexicalement.

Ceux qui appartiennent à ce dernier mode (demi(e), tiers, triple. troisième, centaine, millier, etc.) doivent, à notre avis, être expulsés de la catégorie grammaticale du nombre. Ce qui n'empêche en rien qu'ils puissent - et plus souvent qu'à leur tour - entrer dans des tournures ayant trait au nombre.

Mais, comme ils appartiennent tous à la catégorie nominale (adjectifs ou substantifs), ils ne nous permettent pas d'élaborer la théorie profonde du nombre grammatical en français. Nous ne pouvons ici retenir que zéro, demi (invariable), deux, trois, mille, vingt, cent, etc. qui, à quelques détails près pour les deux premiers et les deux derniers, constituent non seulement une série morpho-syntaxique homogène mais encore - et c'est le plus important - distincte: invariance absolue pour les cardinaux.

Il se trouve, que de 0 à l'∞, cette série, en même temps, constitue une remarquable entité sémantique. Qui ne comporte qu'un trou: l'unité.

5.2 L'UN et les cardinaux

Ce trou, dans la série numérique de 0 à l'∞ se présente de prime abord comme quelque chose de gênant.

Mais, à y regarder de plus près, on pourra montrer qu'il est essentiel à une élaboration théorique de la série numérique complète.

Tout d'abord, et pour des raisons assez évidentes[1] il nous faut exclure de notre série le non-nombre zéro et le pré-nombre 1, pour ne nous en tenir qu'à l'UNITE suivie des nombreux MULTIPLES. Qu'on le veuille ou non, la série ainsi constituée se trouve orientée dans un sens obligé: elle commence obligatoirement avec l'UN pour s'achever avec l'∞. En figure:

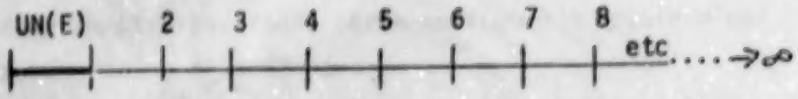

Ce vecteur s'impose avec la force de l'évidence: on ne saurait, du moins linguistiquement parlant, faire commencer la série numérique à l'∞ - 1. Imaginez un peu: neuf cent quatre-vingt dix-neuf milliards neuf cent quatre vingt dix neuf milliards... etc., ad infinitum!

Alors que l'une des extrémités de cette demi-droite se trouve rejetée à l'infini, et dans ses brumes, l'autre, au contraire, occupe une place clairement et nettement définie.

5.3 L'UN

Mais pourquoi - et, dans le fond, c'est la seule question qui se pose - cette place de choix confère-t-il à UN(E) un comportement particulier qui n'est celui d'aucun des autres nombres subséquents?

C'est que, alors que ces derniers sont des nombres d'effet, des vrais nombres, UN(E) n'est que nombre en puissance, possibilité de nombre, préalable au nombre.

---

(1) On ne construit pas la série numérique avec zéro. Quant à demi, sa situation aboutit à un cul-de-sac, linguistiquement parlant: demi, tiers, quart, cinquième, avec qui on rejoint les adjectifs ordinaux.

Cette observation - toute guillaumienne de formulation - rejoint des concepts assez familiers à la mathématique mais auxquels la linguistique a trop peu souvent recours alors que, essentiellement, il s'agit d'énoncés qui mériteraient, à mon avis, d'être considérés comme des universaux.

Voici ceux qui, semble-t-il, sont en cause ici:

- pour se construire, toute série ou figure a besoin d'un lieu nécessaire et suffisant;
- une fois une opposition de base acquise, celle-ci peut être appliquée par récurrence à tous les éléments partageant des caractéristiques identiques sans être nécessairement communes.

Traduits en termes linguistiques, ceci devient:

- il suffit que le premier de la série des numéraux, emprunté à une autre catégorie si nécessaire, véhicule potentiellement les éléments nécessaires à la construction de toute la série pour que cette série puisse être instantanément construite.

Or, dans UN(E), nous avons le nombre en puissance de toutes sortes de façons:

- par l'alternance systématique UN $\longleftrightarrow$ LE
- par l'alternance du genre UN $\longleftrightarrow$ UNE
- par la variation d'extensité $UN_1 \longleftrightarrow UN_\infty$
- et même par l'alternance de nombre UN $\longleftrightarrow$ UNS

De plus - à la fois condition nécessaire et suffisante et conséquence de tous ces champs d'alternance -, UN(E) ne se conçoit pas autrement - nous l'avons suggéré dès le début - qu'avec une certaine étendue: c'est ce que, dans la figure ci-dessus (5.2), veut suggérer le trait gras.

5.4. Le MULTIPLE

Ces alternances et cette étendue une fois dépassées, ce que l'on obtient automatiquement, c'est le MULTIPLE, en bloc[1].

Mais, nous l'avons dit, ce multiple est orienté, vectoriel: chaque position est déterminée à la fois par la position antérieure et la position subséquente. La chose est possible puisque la série prend origine à quelque chose qui en est exclu (UN(E) mais qui lui accorde la position antérieure nécessaire et suffisante pour que l'entier de la série grammaticale puisse être construit [2].

On comprendra peut-être alors pourquoi les vrais numéraux (les cardinaux) sont invariables en français: car tous, ils ne font que répéter une seule et même chose, savoir la relativité d'une position par rapport à celle qui suit et à celle qui précède.

Ainsi, assez paradoxalement, et exactement à l'inverse de UN(E), il suffit qu'un nombre cardinal soit sémantiquement distinct d'un autre pour qu'on obtienne le mot grammatical, sous tous les autres rapports rigoureusement invariable, susceptible de fonctionner comme tel.

---

(1) Tel n'était pas le cas des états de langue plus anciens où l'acquisition du MULTIPLE grammatical était accompagnée du MULTIPLE lexical vu UNIQUE grammaticalement: duel, et même triel, quatriel, etc. Comme toujours, Gustave Guillaume s'est montré intrigué par ces choses.

(2) En allemand - langue où, nous l'avons vu subsiste le duel - il y a deux versions de l'UN: une première, en alternance avec l'article (EIN, EINE, etc.) et une autre, invariable, en position première de la série des numéraux cardinaux (EINS).

5.5 Les numéraux en français

Je pourrais ici m'étendre assez longuement sur des distinctions dont la fécondité, en définitive, ne l'emporte pas sur la subtilité[1].

---

(1) On pourra en avoir un aperçu dans Joseph A. Soltész "Division du jour et mesures horaires en allemand", in Revue canadienne de linguistique, 19, 1, 1974, p. 40 à 66.

Beaucoup d'éléments abordés dans cette étude peuvent être utiles, mutadis mutandis à la compréhension de ceux que nous ne voulons pas aborder ici trop dans le détail.
Toutefois, pour ne pas laisser les guillaumiens sur leur faim, je me permettrais de leur présenter ce tenseur qui, pour les non-initiés aussi aura sans doute l'avantage de clarifier les choses:

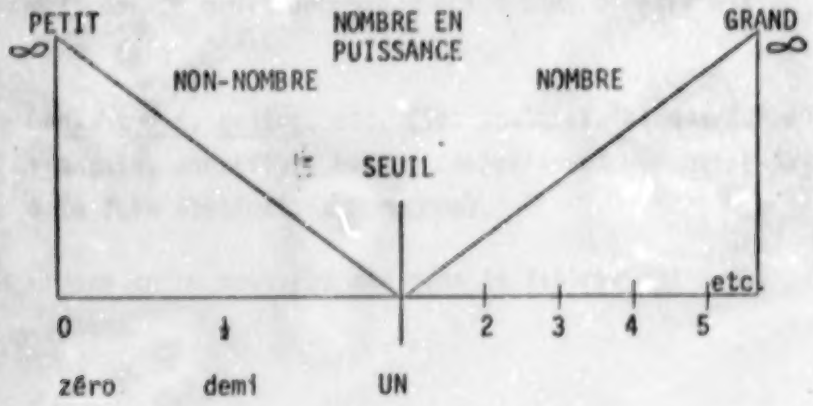

Il y aurait cependant à expliquer pourquoi et comment ici, comme nous l'avons vu, le seuil se trouve matérialisé. Sans doute comme le présent sténonome se trouve l'être?
Rappelons-nous qu'en allemand, ce qu'on trouverait au lieu de UN, ce serait EINS, qui déjà, ne serait plus sur le seuil, mais en dehors de lui, inclus dans la série de zwei, drei, etc...

En guise d'ultime conclusion, je reviendrai à une vue synthétique concernant des choses beaucoup plus simples et risquant, par conséquent, d'être plus utiles. Si l'on veut parler de la SERIE NUMERIQUE, il y a d'abord lieu d'en expulser tout ce qui n'a trait au nombre que sémantiquement et non morpho-syntaxiquement, soit: les adjectifs dits numéraux et les vrais noms de nombre.

Dans la SERIE NUMERIQUE on trouve tour à tour:

- zéro et demi (non-nombre et pré-nombre dont le plus grand mérite est de présenter déjà certains traits morpho-syntaxiques des nombres)

- UN (article numéral cardinal qui n'est que nombre en puissance, c'est-à-dire parce qu'il occupe de fait, mais non de droit une place qui sinon, demeurerait vide)

- deux, trois, quatre, etc. (les seuls vrais numéraux en français, constitués par un comportement morpho-syntaxique à la fois distinct et homogène).

Toutes choses qu'on peut résumer dans le tableau qui suit.

TABLEAU IX

NOMBRE	VARIABLES	←(morphologie)→	INVARIABLES	CATEGORIES DE NUMERAUX	
				GRAMMATICALES	LEXICALES
		*PERMUTATION COMBINAISON** (syntaxe)			
0		*le/la - *un/une	ZERO	Déterminatif (numéral cardinal)	
1/2	DEMI(E)	le/la** - un/une**	DEMI	Adjectif (numéral cardinal)	nom de nombre
1/3	TIERS	le** - un**			nom de nombre
1/4	QUART	le** - un**			nom de nombre
1/5	CINQUIEME(1)	le/la** - un/une**			nom de nombre(2)
1	UN(E)	*le/la**		Article (numéral cardinal)	
	PREMIER(E)	le/la**			Adjectif (numéral ordinal)
2		*les**	DEUX	Déterminatif (numéral cardinal)	
	DEUXIEME	le/la**	DEUXIEME		Adjectif (numéral ordinal)
3		*les**	TROIS	Déterminatif (numéral cardinal)	
	TROISIEME	le/la**	TROISIEME		Adjectif (numéral ordinal)
ETC.					
1000	MILLIER				
1000000	MILLION	*le/la			Noms de nombre
10^9	MILLIARD				

(1) simple variante nominalisée, qui, d'ailleurs, (2) peut aussi n'être qu'adjectif

Joseph A. Soltész, Algorithmes